

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

SAINT-JOSEPH-DU-LAC : La municipalité organise une corvée de nettoyage des rangs, sous la présidence d'honneur du jeune héros écolo Evan Demers

Saint-Joseph-du-Lac, **le 15 avril 2021** – La municipalité de Saint-Joseph-du-Lac invite la population à participer à la corvée de nettoyage des rangs, dont l'objectif est de retirer les déchets s'étant accumulés sur le bord des routes, durant l'hiver.

- Cette activité se tiendra le 1^{er} mai prochain, entre 9 h et midi (remise au 8 mai en cas de pluie).
- Les personnes intéressées doivent s'inscrire avant le 29 avril 2021, à l'adresse <u>environnement@sjdl.qc.ca</u> ou au 450 623-1072, poste 227.

De retour après deux ans d'absence

Tenu chaque printemps depuis près de 10 ans, ce nettoyage printanier vise à sensibiliser les résidentes et les résidents à la pollution dans les secteurs ruraux et à encourager la propreté des espaces collectifs. Plus d'une soixantaine de bénévoles se sont engagés depuis la création de l'activité. Ce travail d'équipe fait une réelle différence sur la beauté des paysages et l'attractivité de notre municipalité.

L'activité effectue un retour en force en 2021, ayant été annulée en 2019 en raison des inondations, puis en 2020 en raison de la pandémie.

Evan Demers, un président d'honneur tout indiqué

La Municipalité est fière de compter sur la présidence honorifique du jeune joséphois Evan Demers. Ayant participé au nettoyage des rangs en 2018, ce dernier est devenu très sensibilisé à la question de la pollution et à l'environnement, si bien qu'il effectue, depuis ce jour, des corvées de nettoyage dans son quartier. En 3 ans, il a effectué plus de 100 sorties et a ramassé plus de 50 sacs de déchets errants.

Pour cet engagement environnemental, le conseil municipal lui accordait le titre de « héros écolo » à la séance de décembre 2020.

« Le conseil municipal et moi sommes très heureux qu'Evan ait accepté d'être notre président d'honneur, car sa présence au nettoyage des rangs en 2018 a eu un réel impact sur lui. Il transmet et partage l'essence de cet événement, et ce, à tous les jours. », de dire le maire de Saint-Joseph-du-Lac, M. Benoit Proulx.

Covid-19: mesures sanitaires et consignes

L'activité se tiendra dans le respect des consignes émises par la Santé publiquerelativement à la pandémie de la covid-19.

- Gants, dossards et masques seront fournis par la Municipalité.
- Les groupes seront formés d'un maximum de 8 personnes.
- Tous les participants devront porter le masque de procédure, en tout temps, sauf s'ils s'aventurent seuls loin des autres membres de l'équipe.
- Les bénévoles doivent se rendre au lieu de nettoyage par leurs propres moyens (aucun covoiturage, hormis les bulles familiales).

Au terme de l'activité, des prix de présence seront tirés parmi les participants.

- 30 -

Renseignements: Marie-Michelle Crevier

Responsable des communications

450 623-1072, poste 233 mmcrevier@sidl.qc.ca